



Notr'Canard

Bulletin d'information de la Confrérie St Hubert du Grand-Val

Nr 012, mai 2008

Chers amis de la Confrérie St Hubert du Grand-Val,

La nature est magnifique. Le renouveau du printemps avec ses superbes couleurs, ses chants d'oiseaux et ses senteurs font rêver.

Mais cette nature est aussi imprévisible et agressive jusqu'à choquer celui qui n'y est pas préparé. Cette beauté nous fait oublier que derrière les coulisses, la situation n'est pas aussi calme et paradisiaque qu'elle n'en a l'air.

*La **survie** est un des mots clés qui concerne les habitants de celle-ci.*

*Le **respect** en est un autre, mais qui concerne tous les intervenants.*

Œuvrons dans ce sens !

*Votre Président
René Kaenzig*

Le Tétrás du Chasseral n'est plus

par Louis Tschanz

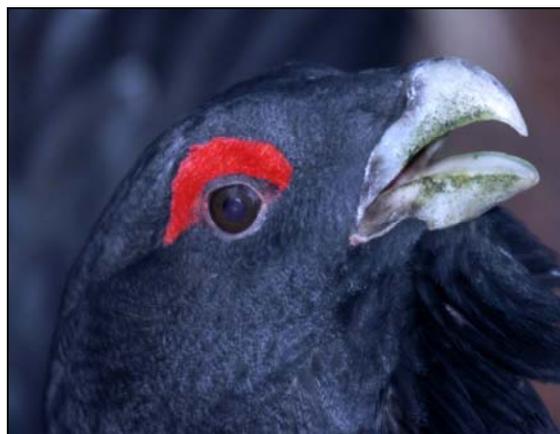
Ce coq de Grand Tétrás, très agressif, souffrait de ce que nous appelons communément l'**hypertrophie agressive**. L'animal paraissait en dehors des arènes et s'attaquait à l'homme avec une témérité qui lui est normalement inconnue. Malgré plusieurs captures et déplacements, ce coq revenait toujours au même endroit, près de la route très fréquentée menant à *Chasseral*. Depuis plusieurs années, il faisait le bonheur des photographes, mais devenais aussi de plus en plus agressif.

Le Grand Tétrás a sans doute été tué par un véhicule le mercredi 19 mars 2008 aux alentours de 09:30 heures. C'est un automobiliste de passage qui a annoncé le cas. L'automobiliste qui a percuté l'animal ne s'est pas fait connaître. L'accident s'est produit au lieu dit *Contour Guy* sur la commune de *Nods*, dans le versant adret du *Chasseral*.



© Francis Hengy, Perrefitte

Les conditions de vie les plus favorables à ce magnifique gallinacé se trouvent dans les forêts peu dérangées, avec des peuplements mixtes comprenant des vieux hêtres et sapins et quelques clairières pour les places de parade. Le Grand Tétrás est très sédentaire et a des exigences très spécifiques. Ses places de parade et ses perchoirs nocturnes peuvent rester les mêmes sur plusieurs générations. Il est donc également très sensible à la transformation de son biotope. Sa nourriture se compose essentiellement d'aiguilles de sapin, de fruits forestiers, notamment les faînes produites par les vieux hêtres, les myrtilles et les framboises, de bourgeons, de pousses et de baies diverses.



© Francis Hengy, Perrefitte

Rappelons que le Grand Tétrás est très menacé de disparition dans tout l'arc

Confrérie St Hubert du Grand-Val

st-hubert-du-grand-val@bluewin.ch
<http://www.st-hubert-du-grand-val.org>
CH-2746 Crémines, Suisse



jurassien. Cet animal est très sensible aux dérangements provoqués par les activités humaines de toutes natures et il est vivement déconseillé d'aller à la chasse photographique dans les biotopes qu'il occupe.



© Thierry Studer, garde-faune, Prêles

Pour le protéger, le mieux est d'éviter les rares endroits qu'il occupe et ce particulièrement au printemps. Ces conseils sont également valables pour les pseudos naturalistes qui vont chaque printemps observer ces animaux aux mêmes endroits et ainsi les dérangent.

C'est du vécu !

Sur les lieux du crime

par René Kaenzig

Un promeneur ayant aperçu les exercices de voltige d'une escadrille de corneilles s'est aventuré hors du sentier pour mieux assister au spectacle aérien. À sa stupéfaction, voilà qu'il découvre à ses pieds un corps inanimé (15:00 heures). En regard des traces de sang laissées sur les restes de neige, il y a visiblement eu de la bagarre. De retour à son domicile, il me le fait savoir aussitôt (16:00 heures).

Très intéressé à élucider le cas, je me rends aussitôt sur les lieux que le témoin m'avait très précisément indiqués (18:00 heures). À mon grand étonnement, la dépouille avait disparu. L'assassin avait probablement été dérangé dans son action et est retourné sur les lieux pour effacer toutes traces du méfait. En l'espace de trois heures, en pleine

journée, celui-ci a tenté de faire disparaître sa victime.



© 04.04.08/18:00, René Kaenzig, Crémînes

L'enquête a démarré et les investigations sont en court. Il n'a pas été difficile de réunir les premiers éléments de preuves: les traces et divers indices étaient évidents. Visiblement trop lourde, la dépouille a été traînée sur le sol, dans la neige, sur une distance de 30 mètres ... et c'est là que je vois l'assassin se sauver furtivement dans les bois. Je tente une filature ... bien entendu sans aucun succès ... il est trop rapide et silencieux. Mais le suspect a laissé des empreintes bien évidentes. Les preuves sont là.



© 04.04.08/18:30, René Kaenzig, Crémînes



Je tente de récolter encore un maximum d'évidences pour compléter le dossier de l'enquête. Prises de vues en long et en large de la scène du crime et de la victime. Celle-ci fut rapidement identifiée. La mise à mort a été effectuée par une morsure à la gorge. Les perforations étaient bien visibles.



© 04.04.08/18:30, René Kaenzig, Crémines

Une première analyse sur les empreintes disponibles à ce moment-là indiquait qu'il s'agissait que d'un seul acteur.

J'ai terminé le travail de sécurisation des preuves. En sachant que l'auteur du crime retournera très vraisemblablement sur les lieux cette nuit, et n'étant personnellement pas un nuiteux, j'ai scellé l'endroit. C'est par un petit fil de fer que j'ai fixé la victime à un arbre afin de la retrouver lors d'une visite ultérieure.



© 04.04.08/18:45, René Kaenzig, Crémines

Afin de poursuivre l'enquête, je suis retourné sur les lieux le lendemain. Suite à un sifflement alarmant bien marqué, les badauds ailés se sont envolés d'un bond.

Des complices participaient activement à l'élimination du cadavre. En moins de 16 heures, il ne restait que le squelette et quelques lambeaux de peau.



© 05.04.08/11:00, René Kaenzig, Crémines

Pas de garde à vue et pas d'interrogatoire; pas d'accusation et pas de poursuite; il n'y a pas eu de crime; on n'en parlera pas. Ce ne fut qu'un simple acte de prédation d'un lynx, affamé et soucieux de survivre, sur un petit brocard d'une année. Buses et corneilles ont terminés le nettoyage... et la forêt est retournée au quotidien. La nature est belle ... mais très agressive.

Le code des brisées

par René Kaenzig

Une brisée est une branche rompue (jamais coupée, tradition oblige) utilisée pour la communication entre acteurs d'une action de chasse.



À la différence du cor de chasse, trompe de chasse, corne de chasse dénommée aussi pibole, qui sont utilisés pour communiquer et informer acoustiquement sur le déroulement d'une action de



chasse, la brisée est elle utilisée pour marquer des indices ou pour faire passer des messages. Ces moyens sont aujourd'hui encore d'actualité du fait que l'utilisation du téléphone mobile ou d'autres moyens de télécommunication électronique pour une action de chasse sont interdits.



Si dans notre région l'utilisation de brisées est de rigueur pour marquer la direction de fuite d'un animal blessé, de l'emplacement du tireur et de celui de l'impact, il existe tout un code pour transmettre des messages à ses compagnons à l'aide de brisées. Cette petite contribution n'a en aucun cas l'ambition de faire le tour du sujet, mais celle-ci a le but d'animer le lecteur à communiquer à la rédaction d'autres éléments intéressants afin de compléter ce "code des brisées".

Une brisée sera donc une branche rompue et mise en évidence afin de bien la différencier de son entourage. Il est évident que l'on n'utilisera pas une branche de hêtre pour marquer quelque chose dans un buisson de feuillu. Inversement, l'utilisation d'une branche de sapin dans un sous-bois épineux ne sera pas la bonne affaire.

Dans le vocabulaire cynégétique, on utilise la dénomination "**briser bas**" si l'on casse partiellement une branche à un arbre tout en la laissant pendante. Si l'on parle de "**briser haut**", c'est qu'on a rompu totalement une branche et qu'on l'a mise en évidence à terre ou piquée en terre.

La **brisée principale**. Celle-ci sert à attirer l'attention sur le message à communiquer. Elle sera au minimum de la longueur du bras et sera écorcée au couteau (là c'est permis) pour la rendre très voyante. Elle pourra être posée, plantée en terre ou

suspendue. L'essentiel est qu'elle soit très voyante. Plusieurs brisées principales peuvent être mises en place afin de montrer le chemin à parcourir pour arriver au lieu où l'on veut transmettre un message.



Brisée principale

Trois brisées mentionnées déjà ci-dessus marquent une action de chasse où l'animal a pris la fuite après le tir. La **brisée du tireur** (ou **brisée d'emplacement de tir**) marque l'endroit où le chasseur a tiré sur l'animal. La **brisée d'impact** (ou **brisée de tir**) marque l'emplacement où l'animal se trouvait lors du tir. La **brisée de fuite** (ou **brisée de traces**) indiquera la direction où l'animal est parti. La pose de ses trois brisées est de rigueur lors d'une situation de ce genre afin d'assurer un maximum de succès pour une recherche de l'animal éventuellement blessé.



Brisée d'impact utile à la recherche du gibier blessé

Dans la pratique, la police de la chasse accepte aussi le marquage avec d'autres moyens, exemples: un empilement de pierres, du papier de journal ou des mouchoirs en papier, etc... etc...



Marquage du lieu de collision

Ce marquage pourrait aussi être demandé des automobilistes victimes d'une collision avec un animal. Outre l'annonce obligatoire à la police (n° 117) et l'attente sur place, le marquage de l'endroit et l'éventuelle direction de fuite par un objet clairement distinct pourrait être utile au garde-faune qui viendra sur place.

La **brisée d'attente** est très rarement utilisée. Elle sert à annoncer à son compagnon de chasse d'attendre à cet endroit. Normalement, l'endroit d'attente est défini et connu à l'avance. Le message est transmis en posant deux branches croisées sur le sol (on parle aussi de croix de St André). Si le compagnon trouve le temps long et décide de repartir, il fera de même en déposant deux branches également en croix. Il ne laissera de la verdure qu'à une extrémité des deux brisées pour indiquer la direction qu'il aura prise.



Brisée d'attente (croix de St André)

Une **brisée d'avertissement**, **brisée de mise en garde** ou **brisée de prudence** sera une branche écorcée et très voyante,

mise en évidence, courbée en un cercle, déposée au sol ou suspendue. Celle-ci marquera un éventuel danger (passage dangereux -possibles chutes de pierres, danger d'avalanche-, etc...).



Brisée d'avertissement

Une action de chasse, si celle-ci s'est terminée par un succès, aura aussi sa panoplie de brisées. Le chasseur s'étant recueilli devant le gibier qu'il vient de prélever, il lui donnera son dernier repas. La **brisée de dernière bouchée** sera placée par le chasseur dans le museau de l'animal en signe de respect. La dernière bouchée pourra aussi être faite de petites fleurs trouvées sur le lieu, à certaines altitudes, notamment lors de la chasse aux chamois, il sera difficile de trouver un arbre à proximité.



La dernière bouchée

Un chasseur seul, va devoir s'organiser pour le transport de la venaison. Selon l'endroit ou la grandeur du gibier, un véhicule sera nécessaire. Il est donc probable que le gibier sera laissé là où il est tombé. Pour marquer que celui-ci appartient bel et bien à un chasseur, il existait la **brisée de possession**. L'animal



couché sur le côté droit recevait sur son corps une brisée pour signifier qu'il avait été prélevé dans le respect de l'éthique de la chasse et non braconné (il y a quelques années, ceci a été remplacé par un bouton et aujourd'hui par un bracelet). Cette brisée de possession existe toujours lors de chasses collectives où le tableau de chasse est présenté en fin de journée. Le gibier mâle, toujours posé sur le côté droit, recevra sur son corps, de la part des traqueurs, une brisée avec la pointe (le bout cassé de la branche) en direction de la tête. Un gibier femelle sera honoré par la partie feuillue vers l'avant de l'animal.



Brisée du tireur

Pratiqué parfois encore dans notre région, la **brisée du tireur** (ou la **brisée du chasseur**) récompense le succès de chasse. La première personne arrivée près du chasseur et de l'animal abattu se dotera d'une brisée, la trempera dans le sang de l'animal et la remettra au tireur avec sa main gauche. De la main droite il serrera la main de l'heureux chasseur et le félicitera par un "salut au chasseur" (certains chasseurs utilisent la formule germanique: "weidmannsheil"). Le tireur, tout en serrant toujours la main, par un "merci du chasseur" (formule germanique: "weidmannsdank") prendra possession de la brisée avec sa main gauche. Suite à cela, il fixera la brisée sur le côté droit de son chapeau (jamais à gauche! c'est le diable en personne qui fixera une brisée sur le côté gauche! à bon entendre...). Lors de chasses collectives, comme on le connaît dans les chasses affermées, cette procédure peut également être faite devant toute l'assemblée réunie.

La brisée du tireur pourra également être partagée avec un chien. Si un animal prélevé a nécessité l'engagement d'un chien pour sa recherche, c'est le conducteur du chien qui remettra la brisée au tireur (même si c'est lui-même qui a peut-être achevé l'animal blessé). Le tireur remettra une partie de la brisée au conducteur de chien. Ce dernier fixera la brisée au collier du chien.



Récompense au chien

Malheureusement il existe aussi la situation où l'on prend congé d'un ami chasseur décédé. Les chasseurs participants aux funérailles porteront une **brisée de deuil**, cette fois-ci sur le côté gauche du chapeau tout en s'assurant que la partie interne de la branche de sapin (mate) soit tournée vers l'extérieur.

Prochain Stamm !

Mercredi 28 mai 2008
20:00 heures

Assemblée générale annuelle

Tractandas

(agenda officiel, voir convocation)

1. PV AG du 25 mai 2007
2. Comptes 2007
3. Démission (s)
4. Admission(s)
5. Nomination(s)
6. Rapport du président
7. Activités 2008 (2009)
8. Cotisations
9. Budget 2008
10. Divers